

NESS parfums

Nettoyant surodorant forte rémanence

Produit d'entretien quotidien des sols lavables protégés ou non.

Il a un bon pouvoir nettoyant et ne laisse pas de trace.

Peu moussant, il peut être utilisé manuellement ou en autolaveuse.

Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de son parfum :

pamplemousse, citron vert, floral, lavande, pomme verte, fraise, chèvrefeuille et coquelicot.

Mode d'emploi

Lavage manuel : dilution de 3 à 5% dans l'eau.

Auto-laveuse : dilution de 1 à 2% dans l'eau.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L,
carton de 12 bidons de 1L doseur.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide

- pH : 6,5 - 7,5

- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.

Ne pas utiliser en association avec des détergents
anioniques et des produits oxydants (Javel).

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Parfums floral, lavande, pamplemousse, pomme verte,
citron vert, coquelicot : Ce mélange ne présente pas de
danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs
limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et
8). Ce mélange ne présente pas de danger pour
l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est
connue ou prévisible dans les conditions normales
d'utilisation.

Parfums bouquet, chèvrefeuille, fraise : Peut produire
une réaction allergique.

Parfum fraise : Toxicité chronique pour le milieu
aquatique, Catégorie 3.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour
les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail
français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel
pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt)
les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation
(CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des
autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur
demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et
n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs
possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais
n'impliquent aucun engagement de notre part.

04-05-2022 Ind. 14 ■

